



Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois de février 2023

Dans sa séance du 6 février 2023, la Municipalité

A validé le préavis no 2023-01 intitulé « Un crédit pour l'élaboration d'un projet de requalification de la route d'Evian » et le transmet pour traitement à une commission ad hoc du Conseil communal

A validé le plan des aménagements extérieurs de l'Hôtel de Ville, incluant la création d'un jardin avec mise en valeur de la fontaine de l'Aigle, la reconstruction d'un parvis à l'entrée principale du bâtiment, le réaménagement de la rue Plantour avec des espaces végétalisés, la pose de bancs et d'arceaux à vélo et le dégagement des terrasses du 118 et du Casino

A validé le préavis no 2023-02 relatif à la levée des oppositions et à la demande de crédit de construction pour le projet d'aménagement des chemins du Grand-Chêne et de l'Hôpital et d'un passage sous voie. Elle le transmet pour traitement à une commission ad hoc du Conseil communal

A validé le préavis no 2023-03 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe des résidences secondaires et le transmet pour traitement à une commission ad hoc du Conseil communal.

Dans sa séance du 13 février 2023, la Municipalité

A accepté de rendre public le programme de politique énergétique 2022-2026 de la commune d'Aigle

A préavisé favorablement au déroulement des coffres-ouverts en 2023

A validé le contrat d'une entreprise pour doter le bureau du Conseil communal d'une application permettant de scanner les bulletins de vote et par là d'obtenir rapidement les décomptes finaux lors du dépouillement

A validé le concept de signalisation fine des parkings communaux, dans le cadre du téléjalonnement en vigueur depuis décembre 2022.

Dans sa séance du 20 février 2023, la Municipalité

A décidé d'adjuger à une entreprise le mandat pour l'élaboration du projet de l'aménagement du Parc Mon Séjour

A accepté l'engagement de Mme Estelle Monnet à la Médiathèque en remplacement de Mme Gaëlle Kaufmann durant son congé maternité

A validé le contenu des deux séances d'information publique prévues les 25 et 27 février dans le cadre de la votation du 12 mars sur l'augmentation de la taxe communale sur l'énergie électrique

A pris acte des résultats de la démarche participative organisée lors de l'Apéritif culture du 26 janvier 2023 et transmet la synthèse à la commission culturelle pour traitement

A validé l'extension de l'ouverture de l'Espace Graffenried au mardi, afin de s'aligner sur la pratique en cours dans les lieux d'exposition en Suisse romande. Dès le 1.04.2023, L'Espace Graffenried sera ouvert comme suit :

- Mardi-Vendredi 10h-12h/13h30-17h
- Samedi-Dimanche 10h-12h/13h30-16h

A validé l'offre d'un bureau d'assistance au maître de l'ouvrage (BAMO) pour assurer à titre temporaire le secrétariat du comité directeur de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)

A adjugé le mandat d'ingénieur pour le calcul des taxes sur le traitement des eaux usées dans le cadre du nouveau règlement de l'AERA.

Dans sa séance du 27 février 2023, la Municipalité

A décidé de soutenir financièrement l'édition 2023 d'Aigle Beach qui aura lieu du mercredi 2 août au dimanche 20 août dans la cour du collège de la Grande-Eau

A validé l'offre d'une entreprise pour des travaux de sécurisation de la Halle des Glariers, dont certains renforcements avec des poteaux.